

Compte rendu de la réunion du bureau Adapemont du 05 janvier 2018

Présents: *Marielle Borges, Daniel Cantaloube, Isabelle Desbiez, Tristan Noyère, Nathalie Rassau, Claude Rochet, Claude Roz, Pierre Etienne Vuillemin.*

Ordre du jour:

- Résultats comptables 2017
- Discussion autour des 50 ans du barrage de Vouglans
- Prise de décisions du conseil d'administration
- Les locaux de Saint Julien
- Le tiers lieu d'Orgelet
- Proposition de manifestation à Oliferne
- Questions diverses

1. Résultats comptables

L'année 2017 se termine par un excédent budgétaire de 52000 euros.
20000 € sont passés en fond dédié pour l'année 2018

Les comptes 2017 sont approuvés par le bureau.

2. Les 50 ans du barrage

Pré projet en annexe.

Le bureau est favorable à une proposition de projet à EDF, en partenariat avec d'autres associations organisatrices d'événements que sont Déflagration et Le Port de la Saisse.

Idéklic a été contacté, ils ne sont pas intéressés.

Il faut donc rapidement prévoir une réunion avec ces deux associations pour affiner le projet ensemble s'ils sont partants.

Le président propose une discussion dans la perspective 2019-2020 autour du positionnement de L'Adapemont comme acteur de la revitalisation du lac de Vouglans dans le cadre du projet «Filière lac, rivière, cascade».

Le bureau valide la possibilité de participer à ce projet.

Il y aura prise de contact avec le Pays et le Massif.

3. Prises de décision en conseil d'administration et validation des propositions.

Lors du dernier conseil d'administration, une partie des membres ont fait part de leur questionnement vis à vis de la validation par vote formel des différents sujets abordés lors du conseil d'administration.

Une validation par vote est souhaité par la majorité des membres du bureau. Nous procéderons à ce vote lors du prochain Conseil d'Administration

Les décisions stratégiques comme la création d'une nouvelle activité, les dépenses importantes hors budget, les prises de positions «politiques» doivent être validées par le Conseil d'administration. La coordination de pôle peut prendre des décisions qui seront validées par le CA.

Le bureau valide cette proposition.

4. Les locaux de Saint Julien

Les locaux appartiennent à la CCPM qui les a donné à la commune Val Suran. Il est indispensable que la municipalité se positionne clairement par rapport à un projet d'occupation de ces locaux.

Ce n'est pas à l'Adapemont de proposer encore sans avoir de retour. Il faut donc attendre la proposition de la commune.

Le bureau se positionne dans ce sens.

5. Le tiers lieu d'Orgelet

L'Adapemont a fait une proposition de tiers lieu à la commune d'Orgelet il y a déjà un an. Nous n'avons pas eu de réponse. Le directeur propose donc de refaire un courrier au Maire et aux membres du conseil municipal, précisant le projet de tiers lieu au sein du bâtiment de la Maison Richard.

Le bureau valide la proposition d'envoi de ce courrier.

6. Manifestations à Oliferne

Deux projets concernent le site d'Oliferne:

- La création d'un sentier «rando, trail, VTT». Suite à l'étude commandée par la CCPM, plusieurs idées ont émergé. Une réunion CCPM/Adapemont est prévue fin février pour organiser la suite car l'Adapemont pourrait participer à la réalisation de ce sentier. Nous sommes dans l'attente d'une lettre de mission.

Le bureau se prononce en faveur de ce projet.

L'Adapemont fera une proposition chiffrée concernant l'aménagement de ce sentier à la CCPM. La participation d'autres associations comme «Les Marcheurs de la Petite Montagne» n'est bien sur pas exclue et les modalités pourront être discutées ultérieurement.

- L'organisation d'un événement de grande ampleur qui pourrait s'appeler «La montée au château», à pied, en VTT, à cheval...
Le projet devra être précisé.
Contacter l'équipe d'Oliferne pour consultation et en reparler au bureau par la suite pour validation.

7. Questions diverses

- Le directeur énonce la possibilité de mettre en place un FSE commun avec le collectif insertion. Nous devons probablement mettre en place une entité juridique pour la réalisation du dossier. Se pose la question du délai. Le directeur demande au bureau un accord.
Le bureau valide l'adhésion de l'Adapemont au collectif des chantiers d'insertion du pays lédonien si une entité juridique devait être mise en place.
- Information à propos du livre «patrimoine fruitier»
Un contact à été engagé avec la Mairie de Lons et les Croqueurs de pommes. Un premier repérage financier a été transmis (environ 14000euros). Une réunion est prévue prochainement et nous serons amené à nous positionner par rapport au fait d'être éditeur de cet ouvrage ou pas.
- Le 3 mars aura lieu une réunion au niveau du Pays lédonien en rapport avec le projet culture. L'Adapemont souhaite maintenant un engagement clair de tous les partenaires avec lesquels le projet a été monté au cours des réunions précédentes.
- Dans le but d'améliorer les relations avec les Communautés de Communes, L'idée d'une rencontre pour leur exposer nos projets est soulevée. A creuser...
- Les prochaines réunions prévues sont :
Commission Pôle Animation, semaine du 12 mars
CA, fin mars.

Le Président clos le bureau.